



THÉO EN LIGNE

Livret d'études

2019-2020

Table des matières

(cliquez sur le titre pour atteindre directement la page souhaitée)

La Faculté de Théologie de Lyon	3
Qu'est-ce qu'une Faculté de Théologie ?	4
Conditions des études	5
Inscriptions	6
Informations pratiques	8
Bibliographies et bibliothèques	9
Le corps enseignant de l'année 2019-2020	10
Organisation des études	11
<i>Un parcours de licence en 5 ans</i>	12
<i>Baccalauréat canonique</i>	12
<i>Spécificité du travail en ligne</i>	15
<i>Présentation du cursus</i>	16
<i>Un parcours de théologie en 2 ans</i>	23
<i>Travaux écrits</i>	24
<i>Deuxième cycle</i>	26
<i>Master de théologie</i>	26

La Faculté de Théologie de Lyon

La Faculté de Théologie constitue un lieu d'enseignement et de recherche en théologie, dans la tradition universitaire de l'Église Catholique. En tant que faculté ecclésiastique, elle délivre des diplômes de droit pontifical (niveau reconnu en vertu de l'accord entre la République Française et le Saint Siège sur la reconnaissance des grades et diplômes de l'Enseignement Supérieur). En lien avec des universités d'État de la région, elle propose également des doctorats conjoints.

Fondée en 1878, dans le cadre de l'Université Catholique de Lyon, la Faculté participe au service théologique de l'Église de France dans la région lyonnaise, la province de Lyon et la région Provence-Méditerranée. En outre, elle coopère avec les autres facultés de théologie en France, en Europe et au Liban.

Depuis la rentrée universitaire 2006-2007, la formation *Théo en ligne* a été mise en place par la Faculté de Théologie de Lyon pour permettre à tous ceux qui souhaitent se former en théologie et sans pouvoir se rendre aux cours, de pouvoir le faire à distance, à l'aide d'Internet.

Ces cours, validés par un examen en ligne ou sur place, conduisent au DUET ou au baccalauréat canonique ; des cours de deuxième cycle permettent de valider une partie de la licence canonique.

La Faculté a noué des partenariats avec des centres de théologie ou instituts de formation, notamment l'Institut Théologique des Dombes (ITD) dans l'Ain, le Centre Théologique de Meylan (CTM) en Isère, l'Institut Universitaire Saint-Luc à Aix-en-Provence, l'Institut des Sciences et Théologie des Religions (ISTR) de l'Institut Catholique de la Méditerranée à Marseille et l'Institut Supérieur de Théologie (IST) de Nice Sophia Antipolis.

Elle entretient également des liens scientifiques privilégiés avec la Faculté autonome de Théologie protestante de l'Université de Genève, la Faculté de Théologie et de Sciences des Religions de l'Université de Lausanne, la Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses de l'Université Laval (Québec) ainsi que des universités libanaises : Université Pontificale du Saint-Esprit de Kaslik et l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

Doyen : Jacques Descreux
Faculté de Théologie
Université Catholique de Lyon
23 place Carnot – 69286 Lyon Cedex 02
Téléphone : 04 72 32 51 40
E-mail : theoenligne@univ-catholyon.fr
Site internet : www.theoenligne.fr

Qu'est-ce qu'une Faculté de Théologie ?

- 1.** La Faculté de théologie est une faculté ecclésiastique préparant les étudiants aux diplômes canoniques selon les exigences universitaires et sous son contrôle. A cette fin, elle achemine les candidats à la Licence (ou baccalauréat canonique), au Master (ou licence canonique) et au doctorat, sur la base du baccalauréat (ou de ses équivalents français ou étrangers).
- 2.** L'organisation des trois cycles d'études implique des programmes de cours et de séminaires répondant aux exigences posées par sa nature universitaire selon les normes définies par le Saint-Siège qui assure la canonicité des diplômes, et particulièrement exprimés dans la Constitution apostolique *Sapientia christiana* (15 avril 1979) qui énonce les conditions propre à toute Faculté de théologie.
- 3.** Les deux premières années de théologie sont sanctionnées par un DUET (Diplôme Universitaire d'Études de Théologie) pouvant conduire sous forme de certificat, soit à une spécialisation (dogme, morale, Bible, histoire de l'Église) soit à la licence (baccalauréat canonique).
- 4.** L'enseignement dispensé doit répondre à deux critères universitaires fondamentaux : celui de la réflexion critique et celui de la recherche, l'accent sur l'un ou l'autre critère pouvant dépendre des différents cycles et matières.
- 5.** Les séminaires, travaux dirigés, examens et les travaux écrits doivent permettre de juger le plus objectivement possible de la capacité des étudiants à assimiler l'enseignement reçu, à élaborer une réflexion personnelle et à l'exposer selon les exigences propres à chaque discipline (Écriture Sainte, Dogmatique, Morale, Patristique, Histoire, Droit Canon, Spiritualité).
- 6.** Cet ensemble de conditions et d'exigences, tant du côté des étudiants que de celui des enseignants, doit forger un véritable esprit de recherche : l'investigation dans la foi au mystère chrétien fait éprouver la relativité de tout langage humain et, selon la tradition universitaire, implique l'esprit critique. Pour ce faire, la Faculté de théologie développe des programmes de recherche adossés sur des centres de recherche, assure des colloques et présente des publications régulières.

Conditions des études

Modalités d'admission

- Établissement universitaire, la Faculté de théologie requiert de la part des étudiants le **diplôme de fin d'études secondaires** (baccalauréat français ou équivalent), selon les lois en vigueur pour l'entrée dans les universités d'État. Les personnes qui n'ont ni le baccalauréat, ni d'équivalent, mais souhaitent suivre les cours et les valider, peuvent s'inscrire au titre d'**étudiants libres** : en fin d'études, leur sera délivrée une attestation de validation.
- Outre les étudiants préparant normalement les diplômes universitaires (D.U.E.T., licence, master, doctorat) et suivant le cursus requis, la Faculté accueille des **auditeurs libres** : ne préparant pas de diplômes, ils ne sont pas astreints aux travaux et examens, mais veulent étudier la théologie à un niveau universitaire. En ligne, ils ont accès à l'ensemble du processus pédagogique, et notamment le tutorat.
- La Faculté accueille volontiers des **personnes en formation tout au long de la vie** ou désirant compléter leur formation par des études spécialisées. Des programmes personnalisés peuvent alors être mis au point par le Directeur d'études avec l'intéressé, notamment sous la forme de certificats d'études. Des attestations de cours validés seront remises, avec indication de crédits européens acquis, permettant une éventuelle poursuite des études.
- La signature de la charte informatique de l'Université Catholique de Lyon, ainsi que la charte *Théo en ligne* sont requises.
- De même, il est nécessaire d'être familiarisé avec la navigation sur Internet et le traitement de texte, et de prévoir un équipement informatique suffisamment moderne et performant pour travailler en ligne.
- L'attention aux consignes de connexion comme aux avis dispensés régulièrement sur la plateforme Moodle (cours Actualités Théo en ligne) est indispensable pour suivre les études en ligne. Y sont diffusées les consignes nécessaires au suivi des études.
- **A l'attention des étudiants étrangers :**
Pour des études profitables, la maîtrise de la langue française est indispensable : l'écrit joue un rôle important dans les études, et la capacité de rédaction est un élément fondamental en théologie.

De ce fait, si des difficultés importantes apparaissent dans la compréhension et la rédaction de la langue écrite, le tuteur le signalera à l'étudiant et au Directeur d'études. Si la difficulté est un gêne important pour la poursuite des études, une solution sera envisagée, au bénéfice de l'étudiant : devenir auditeur libre, et perfectionner ses acquis en français, de façon à pouvoir, par la suite, reprendre son cursus comme étudiant, s'il le désire.

Pour des raisons de lisibilité, le langage inclusif n'est pas utilisé.

Inscriptions

Avant même son inscription, chaque personne intéressée par *Théo en ligne* peut demander un entretien pour vérifier si son projet d'études correspond à ce que la Faculté de théologie de Lyon propose. Cet entretien peut avoir lieu sur place ou au téléphone, avec une des responsables d'études. Avant cet entretien, il est vivement conseillé de prendre attentivement connaissance des documents à votre disposition sur le site internet.

Pour l'inscription pédagogique annuelle, et tout au long de leurs études, les étudiants sont accompagnés soit par la Directrice pédagogique, ou la Responsable pédagogique. Habituellement, la même responsable accompagne les étudiants au long du parcours. Il convient donc de toujours prendre contact avec la responsable contactée la première fois.

Les Responsables pédagogiques assurent des permanences hebdomadaires pour le suivi des études (travaux écrits, éventuelles dispenses, questions diverses...). Après avoir impérativement prévenu à l'avance par courriel, les étudiants peuvent les joindre par téléphone, ou venir sur place, pendant les heures de permanence (secrétariat : 04 72 32 51 40). Bien sûr des rendez-vous peuvent avoir lieu à d'autres moments : un courriel permettra de déterminer le moment.

N. assure le suivi de l'ensemble de la formation *Théo en ligne* au titre de la Direction pédagogique.

Marline Van Heeswyck (mvanheeswyck@univ-catholyon.fr)

Heures de permanences : **le lundi de 15h à 17h**

N.

Heures de permanences :

1. L'inscription pédagogique¹

L'entretien d'inscription vise à prévoir le programme personnel de l'année (ou du semestre) en fonction des disponibilités et attentes de l'étudiant : nombre et choix de cours, travaux écrits, équivalences éventuelles... Cette inscription est indispensable pour ceux qui s'inscrivent comme étudiants. Les auditeurs libres en sont dispensés.

Après rendez-vous pris auprès du secrétariat, l'entretien pédagogique peut avoir lieu soit à la Faculté de Théologie à Lyon, soit par téléphone. Il est bon qu'il soit précédé, le cas échéant, d'un courriel ou courrier postal transmettant les documents relatifs aux formations antérieures ou complémentaires.

Chaque année, l'entretien d'inscription permet de faire un bilan de l'année écoulée et de déterminer le cursus. Le programme établi tient compte du temps disponible de chaque étudiant, des cours proposés dans l'année, et vise à la cohérence de l'appropriation intellectuelle. C'est aussi pourquoi chaque cours est assorti d'un système hebdomadaire de progression et d'évaluation rigoureux : ce travail fait partie du cours et est accompagné par un tuteur. Dès l'inscription annuelle, sont décidés les éventuels travaux écrits longs que l'étudiant devra rédiger : les travaux écrits longs (TE) sont liés à un cours semestriel.

¹ Elle ne concerne que les personnes souhaitant valider leur semestre en passant l'examen, acquérant ainsi le statut d'étudiant.

2. L'inscription administrative²

Elle fait suite à l'inscription pédagogique. Les documents sont envoyés par mail par la directrice ou responsable pédagogique :

- fiche d'inscription étudiant, à compléter soigneusement,
- charte *Théo en ligne* (pour les nouveaux inscrits)

Les documents devront être retournés signés au secrétariat par courrier postal ou par courriel ; et accompagnés :

- du règlement (possibilité de règlement étalé après accord du Secrétariat),
- de la photocopie de la carte d'identité ou du passeport (pour les nouveaux inscrits)
- de la copie des diplômes (pour les nouveaux inscrits),
- de la charte Théo en lignée signée (pour les nouveaux inscrits),

En retour, le secrétariat adresse aux étudiants :

- leurs codes d'accès qui leur seront demandés lors de chaque connexion sur la plateforme Moodle. Les codes sont réutilisables chaque année et à conserver soigneusement.

Tarification

Il existe trois tarifs en vigueur : individuel (vous payez vous-même la formation) ; institutionnel (un organisme d'Église vous envoie) ; formation permanente (vous êtes pris en charge par la formation continue de votre entreprise)

Tarifs d'inscription

	Individuelles	Institutionnelles
1 cours semestriel	209.00 €	240.35 €
½ cours semestriel	104.00€	119.60€
2 cours semestriels	418.00 €	480.70 €
Forfait 9 cours semestriels et +	1881.00 €	2163.15 €
Droit d'inscription annuel pour 7 cours max :	60.00 €	
Droit d'inscription annuel pour + de 7 cours :	99.00 €	

Formation permanente

L'Université catholique est agréée comme organisme de formation permanente. Il convient d'effectuer la démarche auprès de l'employeur afin d'obtenir les dossiers qui seront remplis par le secrétariat.

Tarifs :

1 cours semestriel :	627,00 €
½ cours semestriel :	312,00€
2 cours semestriels :	1254,00 €
Forfait 9 cours semestriels et plus :	5643,00 €

Les personnes inscrites et abandonnant la formation en cours d'année ne pourront être remboursées, sauf cas de force majeure (chômage, déménagement ou maladie grave). En tout état de cause, les droits d'inscription restent acquis à la Faculté. En cas de difficulté, il convient toujours d'en parler avec votre responsable d'études pour considérer les aménagements possibles.

² " Les renseignements transmis lors de l'inscription font l'objet d'un traitement informatique strictement limité à la gestion du dossier étudiant et aux statistiques universitaires. Sur demande écrite de votre part, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de modification des informations vous concernant dans notre fichier. "

Informations pratiques

L'ouverture de l'année universitaire a lieu le :

samedi 28 septembre 2019 de 9h à 17h
dans les locaux de l'Université Catholique, campus Carnot

Cette journée se déroulera en deux temps : matinée de rentrée de 9h à 12h, suivie par un Colloque de rentrée de 14h à 17h.

La participation à cette rencontre est de grande importance : ce temps contribue à construire notre communauté universitaire, orientée vers une même quête. Cette journée offre l'occasion de partager avec d'autres étudiants, anciens et nouveaux, de faire le point sur l'expérience de chacun et sur les questions pédagogiques en suspens, de rencontrer enseignants et tuteurs. Les nouveaux peuvent aussi découvrir les modalités pratiques de la formation. Un mini-colloque nous permet de nous retrouver l'après-midi autour d'une question théologique. Chacun est vivement invité à y participer dans la mesure de ses possibilités. Un dispositif informatique permet aux étudiants éloignés de vivre cette journée en direct.

Une seconde journée a lieu en cours de second semestre, **le samedi 14 mars 2020**. C'est un temps de retrouvailles, à l'issue du premier semestre, pour faire le point et se rencontrer, en croisant méthodologie et théologie.

Ces journées font intégralement partie du cursus de Théo en ligne, sauf impossibilité pratique. Elles sont un lieu de rencontre et de formation nécessaire à la formation théologique.

Le premier cours sera mis en ligne le mardi 1er octobre 2019.

Le doyen : Jacques Descreux, reçoit sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Directrice pédagogique : N.

Responsable pédagogique : Martine Van Heeswyck (mvanheeswyck@univ-catholyon.fr)

Responsable Administrative Universitaire : Sandrine Le Saux Tél. : 04 72 32 51 63

Secrétariat des études : Audrey Achard, Émilie Gaillard, Isabelle Maintier Tél. : 04 72 32 50 23

Communication : Antoine Meyer, Marion Tinel Tél. : 04 72 32 50 63

Adresse postale :

Faculté de Théologie – Université Catholique de Lyon - 23 place Carnot – 69286 Lyon Cedex 02

Secrétariat

23 place Carnot – 69002 Lyon – 4^{ème} étage

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h00 – 16h30

Mardi, jeudi : 9h30 – 12h00 et 14h00 – 16h30

mercredi : 9h30 – 12h00

Bibliographies et bibliothèques

La lecture fait impérativement partie des études théologiques. Les enseignants fournissent une bibliographie permettant d'assimiler leur cours et d'approfondir la réflexion. Les examens intègrent les lectures faites par les étudiants.

Pour les étudiants proches de Lyon, la bibliothèque de l'Université Catholique de Lyon est à leur disposition.

Le droit d'inscription est de **40€** par an. La recherche des ouvrages à emprunter se fait en ligne, grâce à la consultation du catalogue à l'adresse suivante : <http://servaleph.univ-catholyon.fr>. Pour les emprunts ou l'accès aux documents, voir modalités sur place.

D'autres adresses URL de catalogues en ligne de bibliothèques sont également indiquées sur la plateforme (Sous Moodle dans le cours « Actualités Théo en ligne » dans l'onglet « outils pour la formation »).

Pour les étudiants éloignés, plusieurs démarches sont conseillées :

- Repérer dans leur environnement les bibliothèques à leur disposition : bibliothèques diocésaines, bibliothèques d'instituts religieux, bibliothèques municipales et départementales. Les universités et écoles d'enseignement supérieur ont aussi des bibliothèques auxquelles il est possible d'accéder. La carte d'étudiant ou une attestation d'études peut être un appui pour s'y inscrire.

Un réseau de bibliothèques est en lien avec celle de l'Université Catholique de Lyon : si votre bibliothèque habituelle ne possède pas les ouvrages souhaités, elle peut les emprunter à la bibliothèque de l'Université Catholique de Lyon, dans la mesure où cet ouvrage est disponible.

Les étudiants qui ne peuvent avoir accès à une bibliothèque peuvent prendre contact avec le conservateur de la bibliothèque de l'Université Catholique de Lyon.

Lorsqu'un cours comporte un ouvrage indispensable à se procurer, ceci est clairement indiqué dans la fiche de présentation du cours sur le site internet.

Le corps enseignant de l'année 2019-2020

Département de Théologie dogmatique

Sébastien ANTONI, Licence canonique en Théologie (Master de recherche-liturgie et sacrements), membre de la Societas Liturgica internationale, DEUG Histoire et Philosophie, maître de conférences

Isabelle CHAREIRE, docteure en théologie et en philosophie, maître de conférences, HDR

Jean-François CHIRON, docteur en théologie, professeur

Marie-Hélène ROBERT, docteure en théologie, agrégée de lettres, professeure

Michel YOUNES, docteur en théologie et en philosophie, professeur

Département de Philosophie, Anthropologie et Sciences du langage

Marie-Etiennette BELY, maîtrise en philosophie, maître assistant

Emmanuel GABELLIERI, Agrégation de Philosophie, Doctorat d'État ès Lettres option Philosophie, professeur

Pascal MARIN, docteur en Philosophie, maîtrise en Théologie, maître de conférences

Département d'Exégèse

Philippe ABADIE, docteur en histoire des religions-anthropologie religieuse et science théologique, élève titulaire de l'École Biblique et Archéologique française de Jérusalem, professeur

Jacques DESCREUX, docteur en théologie, maître de conférences

François LESTANG, docteur en théologie, maître de conférences, professeur

Bertrand PINÇON, docteur en théologie, professeur

Département de théologie morale

Jean-Marie GUEULLETTE, docteur en médecine, docteur en théologie, HDR, professeur

Mireille HUGONNARD, docteure en théologie, maîtrise en langues étrangères appliquées, maîtrise en sciences de l'éducation, maître de conférences

Département d'Histoire, Patrologie et Spiritualité

Elie AYROULET, docteur en théologie et en sciences patristiques, Licence canonique en philosophie, maître de conférences

Bernard MEUNIER, ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de lettres, docteur ès lettres, docteur de l'École Pratique des Hautes Études, docteur en théologie, professeur

Laurence MELLERIN, membre de l'Institut des Sources chrétiennes

Daniel MOULINET, docteur en théologie et histoire (HDR), professeur

Organisation des études

Un parcours de licence en 5 ans

Baccalauréat canonique

Le dispositif de formation que nous proposons en ligne conduit au même diplôme que celui délivré en présentiel, à Lyon, et donne accès au diplôme appelé Baccalauréat Canonique en théologie, diplôme romain, qui représente cinq années d'études supérieures – à savoir l'équivalent de deux années de philosophie et de trois années de théologie (300 crédits européens).

Compte tenu de la spécificité des publics en théologie, il est extrêmement rare de s'inscrire à des années complètes. L'usage est bien plus de valider quelques cours chaque semestre en fonction du temps disponible, le nombre d'années n'étant ni prévisible à l'avance, ni limité. La longueur des études ne constitue en rien un obstacle à la validation.

Les cours sont répartis en différentes matières, et sont de niveaux de difficulté différents : il convient donc de commencer par des cours dits de module fondamental 1 (MF1), puis de poursuivre par des cours plus avancés (module fondamental 2 – MF2). L'enjeu est d'une part l'approfondissement de chaque matière et un croisement fructueux entre disciplines. Le choix des cours se décide chaque année lors d'un entretien pédagogique obligatoire avec un responsable pédagogique. C'est un temps pour faire dialoguer le projet de l'étudiant et l'avancement des études.

Les disciplines suivantes sont contenues dans les parcours : philosophie, exégèse biblique, théologie dogmatique, histoire de l'Église, théologie morale, patrologie, langues anciennes.

Le cursus qui mène au baccalauréat en théologie atteint un premier palier avec l'obtention du DUET : Diplôme Universitaire d'Études en Théologie (diplôme non canonique) ; celui-ci sanctionne deux années de théologie, ordonnées pour constituer un tout cohérent. C'est un premier niveau validant, reconnu, avant de continuer la route vers le Baccalauréat Canonique.

Des tableaux du cursus de Baccalauréat Canonique en théologie et du DUET (voir p. 17) vous aideront à repérer les cours et les parcours possibles ; les cours sont présentés avec des fiches et pour un grand nombre, en vidéo. Après ces diplômes, existent des formations de recherche en théologie, Master et Doctorat. Certains cours de Master sont en ligne, et il est possible de valider un diplôme en combinant, y compris à distance, des cours et séminaires en ligne et en présentiel. Renseignez-vous !

Cours en ligne : cadre général

Un « cours semestriel » (CS) représente un ensemble de :

- douze séquences, mises en ligne progressivement pendant 12 semaines,
- les travaux d'accompagnement exigés, selon des modalités qui peuvent être diverses mais sont toujours marquées de régularité
- une invitation à la lecture par la bibliographie fournie
- et, pour ceux qui en ont la possibilité, une journée de travail théologique à la Faculté par an.

A la fin de chaque séquence, diverses modalités sont proposées (questions, forums, QCM, QROC etc.) pour favoriser l'assimilation du cours et la poursuite du parcours. Tenir le rythme fait partie du défi à honorer.

L'assiduité aux cours et au contrôle continu est obligatoire pour les étudiants, sauf dérogation.

Équivalences

Des équivalences seront accordées en fonction des formations théologiques déjà acquises hors de la Faculté, et selon les accords en vigueur avec les centres de théologie, les séminaires et les autres facultés. Ces équivalences sont accordées par les responsables pédagogiques. Des études

supérieures accomplies avant l'inscription en Faculté de théologie peuvent être également prises en considération. Ces équivalences sont accordées par les responsables pédagogiques.

Examens semestriels

Chaque cours est validé par l'assiduité au contrôle continu et un examen final. En fonction de sa situation particulière, chaque étudiant choisit de le passer à la Faculté (si l'enseignant le propose), ou en ligne. Il est vivement conseillé de passer régulièrement des examens oraux. Pour chaque cours, les modalités de l'examen seront précisées ultérieurement.

Merci de noter les dates des sessions d'examens :

1er semestre : du jeudi 16 au lundi 27 janvier 2019

2ème semestre : du jeudi 28 mai au lundi 8 juin 2019

Aucun allongement du délai ou modification de dates n'est possible.

Système de notation

Les examens (écrits et oraux) sont notés de 0 à 20. Il faut une note supérieure ou égale à 10 pour que le cours soit validé. Ceci est aussi valable pour les travaux écrits longs.

Modalités générales :

Pour chaque cours, la note finale tient compte de la note de l'examen et de l'évaluation des QROC.

Pour les QROC :

- pour 9 à 11 QROC rendus : 35% de la note finale ;
- pour 4 à 8 : 18% de la note finale ;
- moins de 3 : 0

L'examen compte dans tous ces cas pour 65% du total.

Si la note est comprise entre 8 et 10, l'étudiant est soumis à un examen de rattrapage.

Si la note est inférieure à 8, l'étudiant doit s'inscrire de nouveau à ce même cours pour le retravailler.

Examen de fin de baccalauréat canonique

Le 1^{er} cycle est conclu par un examen écrit comportant deux parties :

- un contrôle des connaissances (1 heure),
- une dissertation théologique (5 heures).

Cet examen a lieu impérativement à Lyon, à la Faculté. Sa date est déterminée dès la rentrée universitaire.

Une préparation à l'examen final sera organisée. Les étudiants concernés seront contactés en temps voulu. Leur participation à cette préparation est obligatoire et fait l'objet d'une validation, mais un processus à distance est prévu pour les étudiants éloignés.

Mentions

- de 10 à 11,99 : Passable
- de 12 à 13,99 : Assez Bien (*Bene*)
- de 14 à 15,99 : Bien (*Cum laude*)
- 16 et plus : Très Bien (*Magna cum laude*)

Les mentions ne sont délivrées qu'aux étudiants ayant validé au moins 60 Crédits européens au sein de la Faculté de Théologie de Lyon. Dans les autres cas, le diplôme sera délivré sans mention.

Les diplômes sont à retirer au Secrétariat. Ils peuvent être envoyés par courrier sur demande.

Attention au plagiat : la reprise de textes publiés sur quelque support que ce soit (articles de revues, livres, sites web...), sans que soient indiquées les références précises – ce qui s'appelle un plagiat – constitue une faute juridique et morale : voir les articles L111-1 et L335-3 du Code de la Propriété intellectuelle. Cette faute grave entraîne des sanctions, allant jusqu'à l'exclusion.

Spécificité du travail en ligne

Les cours donnés par Internet reposent sur une formule d'enseignement qui permet aux étudiants d'organiser à leur convenance leur temps d'apprentissage. Mais ceci nécessite de maintenir un rythme soutenu ainsi qu'un travail régulier.

La Faculté de Théologie utilise pour ces cours une plateforme informatique d'enseignement à distance (dite e-learning, enseignement électronique) appelée Moodle. Les codes d'accès vous seront fournis après inscription. Ces codes personnels sont à conserver impérativement.

Sur cette plateforme Moodle, vous avez accès à vos cours, vous déposez vos travaux, et vous trouvez la correction effectuée par votre tuteur ou tutrice.

Vous pourrez communiquer avec votre tuteur et vos collègues étudiants à l'aide des outils de communication mis à votre disposition sur la plateforme (courriels, forums de discussion, ...) pour prendre en compte les difficultés que vous rencontrez ou tout simplement pour échanger avec eux sur des thèmes abordés dans le cours.

Au début de chaque cours, il est obligatoire de remettre une fiche de présentation à votre tuteur pour vous faire connaître et favoriser l'étude. Un forum de présentation ou de débat théologique peut être proposé dans les cours, visant à favoriser l'échange.

Lors de chacune des séquences, le travail de l'étudiant consiste à :

- Lire la séquence et ses documents annexes, les assimiler, notamment grâce au travail d'accompagnement
- Réaliser le travail proposé à la fin de chaque séquence, le déposer,
- Aller chercher, lire et tirer bénéfice de la correction faite par le tuteur.
- Participer au forum ou au travail de groupe s'il y a lieu.
- Au cours du semestre, il est aussi nécessaire de lire un ou des articles, et un ou des livres indiqués dans la bibliographie de la séquence ou de l'ensemble du cours.
- Il convient de prévoir environ 4 à 6 heures de travail personnel hebdomadaire.

De par son fonctionnement, *Théo en ligne* stimule la dimension personnelle du travail théologique. C'est pourquoi nous insistons sur la participation aux journées de travail théologique organisées à Lyon pour tous ceux qui peuvent venir. De même pour la participation aux forums proposés. Ces temps introduisent à la dimension communautaire et ecclésiale indispensable à la théologie qui est un acte d'intelligence de la foi, partagé dans la parole.

Présentation du cursus

Le cursus du 1^{er} cycle d'études théologiques n'est pas présenté selon une répartition progressive par semestres mais en deux modules, l'un de deux ans (MF1) et l'autre de trois ans (MF2).

Certains cours sont proposés chaque année, d'autres ne sont programmés que tous les deux ou trois ans.

La programmation du parcours est individualisée : elle se fait en accord avec le Directeur d'études.

Attention : du fait d'une réforme du cursus opérée à la rentrée 2016, nous vous présentons le cursus de deux manières distinctes selon que vous avez commencé votre cursus avant ou après cette réforme.

La progression est balisée en deux grandes étapes :

1. Le Module Fondamental 1 (MF1).

Ce module correspond à deux ans d'études à plein temps, soit 120 crédits européens. Il comprend tous les cours introductifs aux disciplines théologiques et philosophiques, ainsi qu'une formation méthodologique.

Pour les étudiants commençant leur cursus à la rentrée 2016, ou ayant validé moins de sept cours semestriels, la répartition des cours est la suivante :

26 Cours Semestriels + 5 TD + 2 Travaux Écrits

- Dogme :	7 Cours Semestriels + 3 TD	32 crédits
- Droit Canon :	1 Cours Semestriel	4 crédits
- Exégèse :	4 Cours Semestriels + 2 TD	20 crédits
- Histoire :	2 Cours Semestriels	8 crédits
- Langues :	2 Cours Semestriels	12 crédits
- Morale :	2 Cours Semestriels + 1 TD	10 crédits
- Patrologie :	1 Cours Semestriel	4 crédits
- Philosophie :	5 Cours Semestriels	20 crédits
- Méthodologie :	2 Cours Semestriels et un certificat	6 crédits

Pour les étudiants ayant commencé leur cursus à la rentrée 2015 ou auparavant, la répartition des cours est la suivante :

23,5 Cours Semestriels + 2 ateliers + 2 TD + 3 Travaux Écrits

- Dogme :	6 Cours Semestriels	27 crédits
- Droit Canon :	1 Cours Semestriel	4 crédits
- Exégèse:	5 Cours Semestriels + 2 TD	29 crédits
- Histoire :	1,5 Cours Semestriels	6 crédits
- Morale :	2 Cours Semestriels	9 crédits
- Patrologie :	1 Cours Semestriel	4 crédits
- Philosophie :	6 Cours Semestriels + 2 ateliers	32 crédits
- Méthodologie :	1 Cours Semestriel	3 crédits

2. Un Module Fondamental 2 (MF2) qui conduit jusqu'au Baccalauréat canonique.

Ce module correspond à deux ans d'études à plein temps, soit 180 crédits européens. Il comprend tous les cours d'approfondissement en théologie et philosophie, et donne une bonne place au choix de cours optionnels, pour permettre à l'étudiant de personnaliser son parcours.

Pour les étudiants ayant commencé leur cursus à la rentrée 2016, la répartition des cours est la suivante :

42,5 Cours Semestriels + 1 Séminaire + 3 Travaux Écrits

- Dogme :	7 Cours Semestriels	28 crédits
- Droit Canon :	1 Cours Semestriel	4 crédits
- Exégèse :	6 Cours Semestriels	24 crédits
- Grandes religions et pensées non occidentales :	2 Cours Semestriels	8 crédits
- Histoire :	2,5 Cours Semestriels	10 crédits
- Langues :	2 Cours Semestriels	8 crédits
- Morale :	4 Cours Semestriels	16 crédits
- Patrologie :	1 Cours Semestriel	4 crédits
- Philosophie :	12 Cours Semestriels ou séminaires	48 crédits
- Spiritualité :	1 Cours Semestriel	4 crédits
- Cours optionnels	3 cours Semestriels	12 crédits
- Méthodologie :	1 séminaire de synthèse	4 crédits

Pour les étudiants ayant commencé leur cursus à la rentrée 2015 ou auparavant, la répartition des cours est la suivante :

38 Cours Semestriels + 3 ateliers + 4 Travaux Écrits

- Dogme :	8 Cours Semestriels	32 crédits
- Droit Canon :	1 Cours Semestriel	4 crédits
- Exégèse :	4 Cours Semestriels + 1 atelier	19 crédits
- Grandes religions et pensées non occidentales :	2 Cours Semestriels	7 crédits
- Histoire :	3 Cours Semestriels	12 crédits
- Langue biblique :	3 Cours Semestriels	17 crédits
- Morale :	4 Cours Semestriels	16 crédits
- Patrologie :	1 Cours Semestriel	4 crédits
- Philosophie :	9 Cours Semestriels + 2 ateliers	38 crédits
- Spiritualité :	1 Cours Semestriel	4 crédits
- Cours optionnels :	3 Cours Semestriels	12 crédits

Module Fondamental 1 (MF1)

Catégorie	Contenu	Crédits	
Dogme	Théologie fondamentale + TD 12h	6	
	Ecclésiologie + TD 6h	5	
	Sacrements de l'initiation chrétienne + TD 6h	5	
	Sacrements : Réconciliation – Onction – Mariage	4	
	Christologie	4	
	2 cours parmi : Trinité, Dieu dans les théologies contemporaines, Thomas d'Aquin, La communion dans l'Eglise	8	
Total = 32 crédits			
Droit canon	Introduction	4	
Total = 4 crédits			
Exégèse	Introduction à la Bible	4	
	Pentateuque + TD 12h	6	
	Evangiles Synoptiques + TD 12h	6	
	1 cours parmi : Sémiotique, Prophètes, Paul, Jean	4	
Total = 20 crédits			
Histoire	Histoire de l'Eglise ancienne	4	
	Histoire de l'Eglise contemporaine	4	
Total = 8 crédits			
Langues	Initiation au grec biblique (8h)	1	
	2 semestres de langues (hébreu, grec, latin)	11	
Total = 12 crédits			
Morale	Les fondamentaux de la théologie morale + TD 12h	6	
	Approfondissements en théologie morale fondamentale	4	
Total = 10 crédits			
Patrologie	Introduction aux Pères de l'Eglise	4	
Total = 4 crédits			
Philosophie	Initiation à la philosophie I	4	
	Histoire de la philosophie antique	4	
	Anthropologie	4	
	Présupposés philosophiques à la question de Dieu	4	
	1 cours parmi : Initiation à la philosophie II, Philosophie morale, Philosophie politique	4	
Total = 20 crédits			
2 travaux écrits (dans deux disciplines différentes)		4 crédits	
Méthodologie accompagnement étudiant (2 semestres)		4 crédits	
Certificat Informatique et internet		2 crédits	
Total MF1 = 120 crédits			

Module Fondamental 2 (MF2)

Catégorie	Contenu	Crédits	
Dogme	Trinité	4	
	Liturgie	4	
	Théologie des ministères	4	
	Protologie et eschatologie	4	
	3 cours parmi : Grâce, Sotériologie, Marie, Sacrements, Mission, Révélation, Œcuménisme, Théologie des religions	12	
Total = 28 crédits			
Droit canon	Organisation de l'Eglise <i>ou</i> Droit canonique des sacrements	4	
Total = 4 crédits			
Exégèse	Prophètes	4	
	Ecrits de sagesse	4	
	Paul	4	
	Jean	4	
	2 cours optionnels en exégèse	8	
Total = 24 crédits			
Grandes religions	Judaïsme <i>ou</i> Islam	4	
	Bouddhisme <i>ou</i> Hindouisme	4	
Total = 8 crédits			
Histoire	Histoire médiévale	4	
	Histoire moderne	4	
	Vatican II – histoire et enjeux théologiques (12h)	2	
Total = 10 crédits			
Langues	2 semestres de la même langue (antique ou moderne)	8	
Total = 8 crédits			
Morale	Théologie morale sectorielle (3 cours)	12	
	1 cours optionnel en morale	4	
Total = 16 crédits			
Patrologie	Anthropologie patristique <i>ou</i> cours optionnel	4	
Total = 4 crédits			
Philosophie	Philosophie de l'Antiquité	4	
	Philosophie du Moyen-Age	4	
	Philosophie moderne <i>ou</i> Philosophie classique	4	
	Philosophie contemporaine	4	
	Métaphysique	4	
	Herméneutique philosophique <i>ou</i> Epistémologie	4	
	Philosophie de la religion	4	
	Philosophie du langage <i>ou</i> Sémiotique	4	
	4 cours optionnels de philosophie <i>ou</i> 2 séminaires de master de philosophie	16	
Total = 48 crédits			
Spiritualité		4	
Total = 4 crédits			
3 cours optionnels		12 crédits	
3 travaux écrits		6 crédits	
Séminaire de synthèse		4 crédits	
Examen final		4 crédits	
Total MF2 = 180 crédits			

Module fondamental 1 pour les étudiants ayant commencé leurs études avant la rentrée 2016

		Parcours initial		Parcours d'approfondissement		
		heures	CE		heures	CE
Philosophie	Introduction à la philosophie A → <i>Initiation à la philosophie I</i>	26	5	Pré-supposés philosophiques à la Question de Dieu	26	4
	Introduction à la philosophie B → <i>Initiation à la philosophie II</i>	26	4	Philosophie médiévale → <i>Anthropologie</i>	26	4
	Enjeux théologiques d'une formation philosophique → <i>option en philo</i>	24	5	Atelier de philosophie médiévale → <i>supprimé</i>	12	3
				Philo de l'Antiquité → <i>Histoire de la philo antique</i>	26	4
				Atelier de philosophie antique → <i>option en philo</i>	12	3
Exégèse	Introduction à la Bible	26	5	Évangiles synoptiques A → <i>Ev. synoptiques</i>	26	5
				Genèse Exode → <i>Pentateuque</i>	26	4
				TD Genèse Exode → <i>TD Pentateuque</i>	12	3
				Paul A → <i>Paul</i>	26	5
				TD Évangiles Synoptiques	12	3
			Prophètes	26	4	
Dogme	Théologie fondamentale I → <i>Théologie fondamentale +TD</i>	26	5	Théologie des Sacrements A : Introduction	26	4
	Théologie fondamentale II → <i>Théologie fondamentale +TD</i>	26	4	Théologie des sacrements B → <i>Sacrements de l'initiation chrétienne</i>	26	4
				Christologie A → <i>Christologie</i>	26	5
				Ecclésiologie A → <i>Ecclésiologie</i>	26	5
Théologie morale				Morale fondamentale A → <i>Fond. Théo Mor.</i>	26	5
				Morale fondamentale B → <i>Approf. Théo. Mor.</i>	26	4
Droit canon				Introduction au droit de l'Église	26	4
Patrologie				Patrologie I → <i>Intro Pères Eglise</i>	26	4
Histoire				Histoire de l'Église ancienne	26	4
				Histoire et textes du Concile Vatican II	12	2
Hors département	Méthodologie A + B1 ou B2	26	3			
	Sous total	180	31	Sous total	476	83
				Total cours MF1	656	114
				Travaux écrits (3)		6
				Total MF1	656	120

NB : certains cours changent d'intitulé à partir de la rentrée 2016. Le nouvel intitulé est en italiques

Module fondamental 2 pour les étudiants ayant commencé leurs études avant la rentrée 2016

	Cours obligatoires	heures	4	Cours Optionnels	heures	CE
Philosophie	Philosophie classique ou moderne	26	4	<i>Anthropologie philosophique</i>		
	Atelier de philosophie classique ou moderne → <i>supprimé</i>	12	3	<i>Philosophie de l'histoire</i>		
	Philosophie du 20 ^e siècle	26	4			
	Atelier de philosophie du 20 ^e s. → <i>supprimé</i> → 1 cours de philo	12	3			
	Métaphysique	26	4			
	Sociologie religieuse ou Philosophie de la religion	26	4			
	Philosophie morale ou Philosophie politique	26	4			
	Philosophie des sciences ou Philosophie de l'art	26	4			
	Philosophie du langage	26	4			
	Foi et raison	26	4			
	Pensées non occidentales : Bouddhisme ou Hindouisme	26	4			
Exégèse	Synoptiques B → <i>Un cours optionnel de Nouveau Testament</i>	26	4	<i>Littérature Nouveau Testament 1 et 2</i>		
	Jean	26	4	<i>(deux cours chaque année parmi ceux-ci) :</i>		
	Paul B → <i>Un cours optionnel de Nouveau Testament</i>	26	4	<i>Actes des Apôtres</i>		
	Psaumes → <i>Ecrits de sagesse</i>	26	4	<i>Hébreux</i>		
	Atelier lecture Ancien Testament	12	3	<i>Deutéro-pauliniennes</i>		
				<i>Épîtres catholiques</i>		
				<i>Apocalypse</i>		
				<i>Milieu du Nouveau Testament</i>		
				<i>Cours thématique Ancien Testament</i>		
				<i>Jean II</i>		
				<i>Écrits de Sagesse</i>		
				<i>Histoire d'Israël</i>		
				<i>Littérature intertestamentaire</i>		
			<i>Qûmran</i>			
			<i>Sémiotique I</i>			
			<i>Sémiotique II</i>			
Langues bibliques	Hébreu ou Grec A et B	52	11	<i>Hébreu ou Grec II</i>		
	Hébreu ou Grec C	26	6	<i>Latin</i>		

Dogme	Christologie B : B1 ou B2 → <i>Sotériologie</i>	26	4	<i>Théologie de la vie religieuse</i>		
	Question de Dieu : Formation du dogme trinitaire → <i>Trinité</i>	26	4	<i>Théologie pastorale</i>		
	Question de Dieu : Dieu dans la théologie contemporaine	26	4	<i>Théologie mariale</i>		
	Protologie – eschatologie	26	4			
	Ecclesiologie B : B1 ou B2 → <i>La communion dans l'Eglise</i> ou <i>La mission</i>	26	4			
	Théologie des sacrements C : R – O - M	26	4			
	Théologie des Ministères	26	4			
	Liturgie	26	4			
Grandes Religions	Judaïsme ou	26	3			
	Islam					
Théologie morale	Morale sectorielle 1 :	26	4			
	Morale affective ou					
	Morale conjugale					
	Morale sectorielle 2 :	26	4			
	Morale politique ou					
	Morale sociale					
	Éthique de la vie					
Un cours au choix	26	4				
Droit canon	Organisation de l'Église	26	4			
Patrologie	Patrologie II → <i>Anthropologie patristique</i>	26	4			
Histoire de l'Église	Histoire du Moyen Age	26	4			
	Histoire moderne	26	4			
	Histoire contemporaine	26	4			
Spiritualité	Histoire de la spiritualité ou Théologie spirituelle	26	4	<i>Spiritualité arménienne</i>		
	Sous total	946	153	Sous total	78	12
	Travaux écrits (4)		8			
	Préparation examen final		3			
	Examen final		4			
Total MF2					1024	180

NB : certains cours changent d'intitulé à partir de la rentrée 2016. Le nouvel intitulé est en italiques

Total cursus baccalauréat canonique	1680	300
--	-------------	------------

Un parcours de théologie en 2 ans

Diplôme Universitaire d'Études en Théologie (DUET)

Répartition des cours et travaux constituant le DUET (120 ECTS) :

DOGME	32	MORALE	10
Théologie fondamentale + TD 12 h	6	Les fondamentaux de la théologie morale + TD 12h	6
Ecclésiologie + TD 6h	5	Approfondissements en théologie morale fondamentale	4
Sacrements de l'initiation chrétienne + TD 6h	5		
Sacrements : Réconciliation – Onction – Mariage	4	PATROLOGIE	4
Trinité	4	Introduction aux Pères de l'Eglise	4
Christologie	4		
Un cours parmi : Dieu dans les théologies contemporaines, Thomas d'Aquin, La communion dans l'Eglise	4	PHILOSOPHIE	20
		Initiation à la philosophie I	4
DROIT CANON	4	Histoire de la philosophie antique	4
Introduction au droit de l'Eglise	4	Anthropologie	4
		Présupposés philosophiques à la question de Dieu	4
		1 cours parmi : Initiation à la philosophie II, Philosophie morale, Philosophie politique	4
EXEGESE	20	COURS OPTIONNELS	12
Introduction à la Bible	4	3 cours au choix	12
Pentateuque + TD 12h	6		
Evangelies Synoptiques + TD 12h	6		
1 cours parmi : Sémiotique, Prophètes, Paul, Jean	4		
HISTOIRE DE L'ÉGLISE	8	METHODOLOGIE	6
Histoire de l'Eglise ancienne	4		
Histoire de l'Eglise contemporaine	4	2 TRAVAUX ÉCRITS	4

Les certificats

Les étudiants titulaires d'un DUET ont la possibilité de s'inscrire à l'un des certificats suivants :

- Certificat d'études bibliques
- Certificat d'initiation à la théologie morale
- Certificat d'histoire de l'Église
- Certificat Eglise et sacrements dans les perspectives contemporaines

En volume, le programme de ces certificats correspond à une année universitaire, soit 60 crédits européens.

Travaux écrits

Au cours du 1^{er} cycle, pour obtenir le diplôme de baccalauréat, chaque étudiant doit rédiger **des travaux écrits longs** : **5** s'il s'est inscrit à partir de la rentrée 2016 et **7** s'il s'est inscrit avant 2016. Dans ce dernier cas, la répartition obligatoire est la suivante : 1 en Philosophie, 2 en Exégèse, 2 en Théologie dogmatique, 1 en Théologie morale, 1 en Histoire ou Patrologie ou Spiritualité.

Après entente avec le Directeur d'études, l'étudiant prend contact par courriel avec l'enseignant concerné par la discipline choisie, si celui-ci n'a pas déjà donné des consignes dans la Séquence générale de son cours. Des consignes spécifiques peuvent être précisées dans le cadre du cours. Des consignes générales sont données à la page suivante.

En conséquence :

1. Au début de chaque année, lors de l'inscription, le Directeur d'études, en accord avec l'étudiant, programme les travaux de telle sorte que ceux-ci se répartissent de manière équilibrée tout au long du cursus de l'étudiant et couvrent l'ensemble des disciplines.
2. Pour permettre aux étudiants de progresser régulièrement dans l'avancement de leurs travaux écrits, il est convenu que :
 - Au cours du Module Fondamental 1, deux travaux écrits devront être obligatoirement rédigés (trois pour les étudiants inscrits avant 2016). **L'accès au Module Fondamental 2 ne sera autorisé que si tous ces travaux écrits ont été rendus.**
 - Le diplôme de licence ne sera délivré que **lorsque tous les travaux écrits prévus auront été validés**. Il est par conséquent recommandé de veiller à ne pas accumuler des travaux en retard...
3. Tout travail écrit programmé pour une année est lié à un cours semestriel précis et doit donc être rendu **avant la fin de ce cours semestriel**. Toutefois, après accord avec l'enseignant, l'échéance peut être reportée au 30 juin pour les cours du 1^{er} semestre et au 30 septembre pour les cours du 2^{ème} semestre. Passé ce délai, l'écrit prévu est annulé : un nouveau cours semestriel de référence doit être déterminé avec le Directeur d'études.

Note sur la rédaction des travaux écrits

Les travaux ont pour but d'apprendre à l'étudiant à analyser et exposer clairement un problème, de savoir prendre la distance nécessaire à l'élaboration et la maturation de ses idées, et d'acquérir une méthode de travail. Dans l'intérêt de l'étudiant et pour une meilleure qualité de sa formation, il convient d'observer les points suivants :

1. Selon les disciplines et le niveau dans le cursus de licence, les travaux écrits peuvent prendre des formes très diverses ; aussi chaque enseignant expliquera ce qu'il entend par travail écrit (résumé, commentaire d'ouvrage, recherche documentaire, élaboration personnelle, plan très détaillé...).
2. Il appartient à l'étudiant de **prendre contact avec l'enseignant concerné** afin de fixer avec lui le sujet précis du travail écrit.
3. Il est fortement conseillé, après détermination concertée du sujet, de **présenter un avant-projet** (plan) afin d'éviter toute fausse piste et perte de temps.
4. En vue de l'acquisition d'une pensée concise et d'un esprit de synthèse, les travaux écrits ne devront pas dépasser l'équivalent de **quinze pages dactylographiées** (environ 25 000 signes) (interligne : 1,5).
5. Veiller à organiser un développement. Il y a plusieurs méthodes possibles. Mais, en toute hypothèse, le lecteur doit être amené à suivre un chemin balisé et permettant d'avancer.
6. Veiller à la **lisibilité** (à tous les sens du terme, par exemple : présentation, forme, présence de deux marges de 3 cm, orthographe).
7. On ne saurait trop recommander à l'auteur de veiller très attentivement, d'un bout à l'autre de son texte, à l'homogénéité de la présentation : emploi des majuscules, des sigles (bibliques ou autres), des abréviations (ne pas en abuser), du système de référence, de la ponctuation. L'honnêteté exige qu'une citation soit mise entre guillemets et que la référence en soit donnée. Manière (possible) de citer un ouvrage, un article de revue ou d'encyclopédie :
 - Maurice JOURJON, *Les sacrements de la liberté chrétienne* (Rites et symboles 12), Paris, Le Cerf, 1981, p. 89.
 - K.J. BECKER, « Le don de la confirmation », dans *La Maison-Dieu* 168, (1986), p. 15-32.Dans la bibliographie, les ouvrages peuvent être classés soit selon la date de parution, soit selon l'ordre alphabétique des auteurs (en ce cas, mettre l'initiale du prénom après le nom), soit selon un classement logique (avec des sous-titres indiquant le plan de classement). La bibliographie doit être « choisie » (inutile de mentionner le Petit Larousse, même s'il a été souvent utilisé !).
8. Il est conseillé à l'étudiant de conserver pour lui un double de son travail.
9. Outre les annotations manuscrites, le travail corrigé fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un entretien oral avec l'enseignant sur le fond et la forme du travail en vue de favoriser la progression ultérieure de l'étudiant. Une fois corrigé et noté, le travail sera déposé par l'enseignant au Secrétariat où l'étudiant pourra le retirer.

Deuxième cycle

Master de théologie

Le Directeur pédagogique établit avec chaque étudiant son programme annuel en fonction du cursus antérieur validé et de son projet.

Depuis l'année universitaire 2006-2007, la Faculté de théologie de Lyon applique, pour le deuxième cycle, les accords de Bologne (système européen), selon le modèle Licence-Master-Doctorat (LMD). Les deux années de deuxième cycle (dites Master 1 et Master 2) conduisent au diplôme de **Master de Théologie**, conférant la **licence canonique en théologie** et habilitant à l'entrée en 3^{ème} cycle.

Le niveau de ce Master est désormais reconnu en vertu de l'accord entre la République française et le Saint-Siège sur la reconnaissance des grades et diplômes de l'enseignement supérieur. (JORF n°0092 du 19 avril 2009 page 6746. texte n° 10. Décret n° 2009-427 du 16 avril 2009.)

Le deuxième cycle des études en théologie est un cycle de spécialisation.

« On y enseigne les disciplines spéciales correspondant aux divers secteurs de la spécialisation et on y donne des séminaires et travaux pratiques pour acquérir l'usage de la recherche théologique scientifique » (Constitution apostolique *Sapientia christiana*, art. 72).

Outre les deux masters de théologie spécialisés : « Théologie et sciences patristiques » et « Mission et évangélisation », les étudiants se spécialisent en travaillant un dossier de synthèse et un mémoire dans la discipline de leur choix.

Les études en ligne : remarques importantes

La licence canonique (nom ecclésial du diplôme dit Master1 et 2) est un diplôme de 2^d cycle délivré par la Faculté de théologie au nom des instances romaines. Sa validation suppose la capacité d'élaborer par soi-même, à partir des Écritures et de la Tradition de l'Église, un discours pensé. Il habilite celui qui le possède à enseigner la théologie, sous diverses modalités.

De ce fait, la Faculté de théologie de Lyon considère qu'il est impossible d'accorder cette habilitation à des étudiants qui n'auraient pas fait la preuve de leur aptitude au débat car celui-ci construit la pensée par la confrontation. De plus, pour que la recherche soit de niveau universitaire, l'accès à une bibliothèque est impératif et incontournable.

De ce fait, il ne nous paraît pas opportun de proposer des Masters exclusivement en ligne : sous ce mode, nous continuerons à proposer des cours. De plus, une part de l'accompagnement des mémoires pourra aisément avoir lieu via skype ou autre moyen de visioconférence. Au point où nous en sommes, la proposition ne peut être que mixte, à distance et en présentiel.

Chaque année, deux séminaires en présentiel sont proposés avec un accès en vidéo-conférence : cela suppose de s'engager à l'assiduité au moment du séminaire.

De plus, deux séminaires en sessions mensuelles sont proposés les jeudis. Cela permet à ceux qui sont à une distance raisonnable de s'organiser pour venir à Lyon, avec des frais moindres que chaque semaine. Cela a aussi l'avantage d'offrir un accès direct à la bibliothèque et des rencontres aisées avec le directeur de recherche.

Nous continuons bien sûr l'exploration en vue de solutions permettant d'avancer dans les parcours de second cycle. Des centres associés délocalisés pourraient aussi voir le jour, mais ce ne sera pas immédiat.

Ces perspectives, qui peuvent poser des difficultés sérieuses de participation, voire ne pas être possibles, sont à nos yeux les seules susceptibles d'honorer notre responsabilité facultaire devant le Saint-Siège, ce à quoi nous sommes engagés.

Pour toute demande d'inscription, prendre rendez-vous avec la directrice pédagogique Théo en ligne qui fera le relais au temps opportun avec le directeur pédagogique du second cycle.

1/ Conditions d'admission

Être titulaire d'un baccalauréat canonique de théologie.

Avoir une bonne maîtrise du français. L'étudiant n'ayant pas étudié précédemment en France devra pouvoir justifier un niveau de Dalf C1.

2/ Durée des études de 2^e cycle

Le Master 1 (M1) et le Master 2 (M2) se font en un an chacun, l'année étant comptée à partir du lancement avec l'enseignant du dossier de synthèse (DS) en M1 ou du mémoire en M2 (voir ci après).

Une dérogation d'un an pour le M1 et d'un an pour le M2 peut être accordée par la directrice d'études (DE) si l'étudiant n'est pas à plein temps.

3/ Le cursus

Sauf pour les masters spécialisés en patristique et missiologie (p. 15 et 16) l'étudiant valide le cursus suivant :

M1 = 60 CE		M2 = 60 CE	
4 cours	20 CE	2 cours	10 CE
2 séminaires	14 CE	3 séminaires	21 CE
Recherche bibliographique	6 CE	1 cours de langue	5 CE
1 cours de langue	5 CE	2 JE ou 1 colloque	3 CE
Dossier de synthèse	15 CE	Mémoire	21 CE

Le deuxième cycle des études en théologie est un cycle de spécialisation.

« On y enseigne les disciplines spéciales correspondant aux divers secteurs de la spécialisation et on y donne des séminaires et travaux pratiques pour acquérir l'usage de la recherche théologique scientifique » (Constitution apostolique *Sapientia christiana*, art. 72).

Outre les deux masters de théologie spécialisés : « Théologie et sciences patristiques » et « Mission et évangélisation » (voir les fiches de présentation ci-après), les étudiants se spécialisent en travaillant un dossier de synthèse et un mémoire dans la discipline de leur choix.

Le dossier de synthèse (DS) de M1

– Le dossier de synthèse pourra :

- soit étudier la pensée d'un ou de plusieurs auteurs ; le DS montrera alors comment l'étudiant a compris cette pensée.
- soit présenter un débat, l'état des lieux d'une question disputée et ses enjeux. Dans ce cas, le travail, à partir d'une recherche bibliographique, montrera ce qui a été publié de pertinent sur une question, en dégagera l'essentiel.

Généralement, il convient de présenter au tuteur un éventail assez large d'ouvrages récents sur la question choisie, de façon à parvenir avec lui à une sélection de trois penseurs environ.

– Le DS doit donc refléter :

- l'acuité de lecture de l'étudiant (choix des lectures, analyse, prise de distance avec les textes),
- sa capacité de synthèse,
- son aptitude à problématiser une question.
- sa faculté à organiser sa pensée

Le DS comportera au maximum 85 000 signes, espaces et notes comprises, soit une quarantaine de pages recto reliées, police Times new roman 12, interlignes 1,5. Les marges doivent être suffisantes.

La page de titre doit indiquer : le nom du candidat, le titre du dossier, le nom du tuteur, « Dossier de synthèse présenté en vue du Master 1 de Théologie, le nom de la Faculté, la date de la remise du travail.

Le DS est à remettre en 3 exemplaires au DE. La version électronique est obligatoire et doit être envoyée au tuteur/à la tutrice et au DE.

Le mémoire de M2

Il peut s'inscrire dans la suite du DS de M1 et prendre position dans la question présentée par le DS.

Il peut envisager une nouvelle perspective, le DS ayant révélé que la question n'était pas si pertinente.

Il suppose les mêmes aptitudes que pour le DS mais le mémoire aura une dimension de problématisation plus accentuée, traitée de manière plus personnelle.

En effet il permet d'évaluer notamment si le candidat est apte à mener un travail de doctorat, à entrer dans une réflexion personnelle, à pointer ce qui serait à traiter.

Le mémoire comportera au maximum 150 000 signes, espaces et notes comprises, soit une soixantaine de pages recto reliées, police Times new roman 12, interlignes 1,5. Les marges doivent être suffisantes.

La page de titre doit indiquer : le nom du candidat, le titre du dossier, le nom du tuteur, le nom de la Faculté, la date de la remise du travail, « Mémoire présenté en vue de l'obtention de la licence canonique de théologie (master 2).

Le mémoire est à remettre en 3 exemplaires au secrétariat. La version électronique est obligatoire. Elle doit être envoyée au directeur/directrice du mémoire et au DE.

Dans le cas d'un dossier de synthèse ou de mémoire en Bible, en plus des indications données *supra*, il sera demandé à l'étudiant de maîtriser une langue vivante (anglais ou allemand) afin d'honorer la recherche et une langue ancienne (grec ou hébreu, selon le texte étudié), afin de travailler sur le texte original.

Pour le DS (M1)

L'étudiant présentera un débat exégétique, soit à partir d'un concept biblique dans un corpus donné, soit à partir d'un texte biblique. Pour cela, il fera dialoguer les auteurs retenus, prendra position et fournira une bibliographie.

Pour le mémoire (M2)

L'étudiant, à partir d'une question propre, fera une lecture critique d'un texte précisément délimité ou d'un dossier de textes et sera capable d'argumenter sa position dans la confrontation des positions étudiées. Il présentera une bibliographie raisonnée.

4/ Modalités de validation

- Chaque année totalise 60 crédits européens incluant soit un dossier de synthèse en M1 soit un mémoire en M2.
- Si le cursus du baccalauréat canonique n'est pas complet, aucun diplôme ne sera délivré.
- Pour passer du M1 au M2 l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne de 12/20 pour l'ensemble des cours et séminaires, ainsi que 12/20 au dossier de synthèse.
- Seul le mémoire de M2 fait l'objet d'une soutenance publique, avec un jury de deux enseignants.
- Le passage du 2^e cycle au 3^e cycle n'est possible que si l'étudiant a une moyenne générale correspondant au moins à la mention Bien (ou équivalent), soit 14/20.

Notes et mentions

La note déterminant la mention obtenue au Master est calculée de la manière suivante : moyenne des notes des examens validant les cours : 40 %, note du dossier de synthèse : 10 %, note du mémoire de M2 : 25 %, note de la soutenance orale du mémoire : 25 %.

Mentions :

- de 10 à 11,99 : Passable
- de 12 à 13,99 : Assez Bien (*Bene*)
- de 14 à 15,99 : Bien (*Cum laude*)
- Plus de 16 : Très Bien (*Magna cum laude*)

Les diplômes canoniques sont à retirer au Secrétariat.

5/ Méthodologie

Un atelier d'aide à la rédaction du DS et du Mémoire est proposé aux étudiants.

Les étudiants seront convoqués pour une réunion d'information sur le Master après la rentrée.

Master en théologie et sciences patristiques

Master 1	nombre de crédits
- Cours : Les principes de l'exégèse patristique/La synthèse théologique de Maxime le Confesseur	5
- Cours : Réception des Pères dans la Tradition chrétienne/Théologie de l'histoire	5
- Cours de théologie (dogme, morale, histoire, exégèse) choisi avec le directeur d'étude	5
- Cours de langue ancienne (latin C, grec I C ou grec II) ³	5
- Cours de Philosophie Antique (Faculté de Philosophie - UCLy)	4
ou cours à Lyon 2 ou Lyon 3 au choix :	
- Christianisme antique	
- Christianisme médiéval	
- Séminaire de théologie patristique	7
- Séminaire de lecture de textes patristiques (Sources Chrétiennes)	7
- Participation au laboratoire de recherche en théologie patristique	1
- Séminaire de recherche bibliographique	6
- Dossier de synthèse	15

Nombre total de crédits européens : 60

Master 2	nombre de crédits
- Cours de syriaque débutant (Sources Chrétiennes)	5
ou stage d'ecdotique (Sources Chrétiennes) ⁴	
ou paléographie grecque ou latine (Lyon 2)	
- Cours : Lecture de la Bible au 1er millénaire (Lyon 2)	5
- Cours d'introduction à la théologie de l'histoire/Réception des Pères	5
- Cours : Les principes de l'exégèse patristique/La synthèse théologique de Maxime le Confesseur	5
- Séminaire de théologie patristique	7
- Séminaire de lecture de textes patristiques (Sources Chrétiennes)	7
- Séminaire de recherche sur la réception patristique des Écritures (Bibindex-Sources Chrétiennes)	5
- Participation au laboratoire de recherche en théologie patristique	1
- Mémoire	20

Nombre total de crédits européens : 60

Retrouvez le détail des cours du Master sur le site :

<http://www.sourceschretiennes.com.fr/formation/master-patristique-programme>

³ En langue, il est requis d'avoir suivi au préalable 3 semestres de grec (grec I) et 2 semestres de latin (A et B). Si l'étudiant a suivi en outre grec II, il suit en M1 le cours de latin C. Sinon, il suit en M1 le cours de grec II ou de latin C et en M2, il complète de façon à avoir suivi Latin ABC et Grec I-II à la fin de son cursus. Dans le cas, où l'étudiant n'aurait pas le pré-requis en langues anciennes, son cursus sera adapté de manière à ce qu'il puisse compléter sa formation en latin et en grec.

⁴ Le stage d'ecdotique (apprentissage de l'édition d'un texte ancien) dure une semaine. Au préalable, l'étudiant suit le stage de paléographie (une journée de travail) et effectue une lecture préalable (*D'Homère à Érasme*).

Master de théologie, Annonce, Dialogue et Cultures Contemporaines

Master 1	nombre de crédits
Parmi les enseignements proposés, l'étudiant(e) suit :	
- 3 séminaires spécialisés	21
- Cours « Mission et évangélisation »	5
- 1 cours au choix parmi les cours du 2 ^{ème} cycle	5
- Participation au Programme de recherche Annonce, dialogue et cultures contemporaines*	1,5
- Participation à une journée d'études ⁵ ou au Grappe**	1,5
- Séminaire de recherche bibliographique	6
- 1 cours de langue vivante ou ancienne	5
- Dossier de synthèse dans une discipline au choix	15

Nombre total de crédits européens : 60

Master 2	nombre de crédits
Parmi les enseignements proposés, l'étudiant(e) suit :	
- 3 séminaires spécialisés	21
- 2 cours au choix parmi les cours du 2 ^{ème} cycle	10
- Participation au Programme de recherche Annonce, dialogue et cultures contemporaines*	1,5
- Participation à une journée d'études ou au Grappe**	1,5
- 1 cours de langue vivante ou ancienne	5
- Mémoire dans une discipline au choix	21

Nombre total de crédits européens : 60

Les séminaires spécialisés

L'Épître de Paul aux Colossiens (ch. 1) : un chemin pour l'annonce ? (A. Pénicaut)

Annonce du salut et baptême (Fr. Lestang et M.-H. Robert)

Déchristianisation et évangélisation (D. Moulinet)

Israël et l'Église (M.-H. Robert)

L'étudiant, selon son axe de recherche, peut suivre en accord avec la directrice de l'étude, un séminaire proposé par l'IDHL ou le cours de Valérie Aubourg en SHS.

* Le Programme de recherche comprend **4 rencontres** de l'équipe de recherche, les vendredis de 9h30 à 12h30 Campus Carnot ainsi que la participation au colloque de janvier 2017 sur « L'accueil des conversions au christianisme en contexte sécularisé : entre hésitation et intégration ».

** Le GRAPPE **Groupe de Recherche-Action pour une Pastorale Paroissiale Évangélisatrice** a comme mission de découvrir, d'élaborer et de promouvoir de nouveaux « modèles d'intervention » pour le renouveau missionnaire des paroisses. Grâce à la méthodologie de la « recherche-action », le « praticien-chercheur » développe son savoir pratique dans l'action, partage au sein d'une « communauté d'apprentissage » ses découvertes et évalue son agir pour le développement de ses compétences. Pasteurs et laïcs peuvent découvrir l'apport fructueux de cette approche reconnue dans les milieux scientifiques et universitaires et être au service d'une Église missionnaire en croissance.

Groupe animé par **Mario St-Pierre**, Prêtre et théologien : 5 journées de travail dans l'année, à l'UCLy ou par visioconférence.

En plus :

Depuis l'année universitaire 2008-2009, la Faculté de Théologie de Lyon, à la requête de la Congrégation pour l'Éducation catholique a révisé le cursus prévu par la constitution apostolique *Sapientia christiana*

⁵ CECR (Centre d'Études des Cultures et des Religions), CIE (Centre Interdisciplinaire d'Éthique), IDHL (Institut des Droits de l'Homme de Lyon – www.idhlyon.fr), ISF (Institut des Sciences de la Famille – www.isf-lyon.fr), Chaire Science et Religion, Chaire UNESCO.